



Permis d'urbanisation

AUTEURS DE PROJET:		SIGNATURE:	SITUATION:
Impact srl Stéphane Mottiaux rue des Chasseurs ardennais, 32 6880 Bertrix info@bureau-impact.be 061/ 41 54 54			Province de Luxembourg Commune de Tenneville 2ème division (Champlon) Section : A Lieu-dit : Journal, rue du Bois Wayimont Parcelles : 877K, 877H, 879D, 879E, 880C2
MAITRE D'OUVRAGE:			
ARTEBA S.A.			
ECHELLE:	STADE:	DATE	
1:250	Avant-projet	06-02-26	

Occupation projetée : profils des constructions

9b

Légende

- Périimètre du permis d'urbanisation
- Alignement
- - - - - Front de bâtisse obligatoire
- - - - - Limite extrême des constructions
- - - - - Axe de la voirie
- Limite des parcelles
- A --- A' Implantation du profil
- Niveau terrain existant
- 100,00 ----- Profil de la voirie + cote
- D.O. Zone à déblayer obligatoirement
- R.O. Zone à remblayer obligatoirement

Pente des toitures : 33° < & < 38°

Hauteur sous corniche : 4,70m < h < 5,50m

